

Prévisions budgétaires 2015

Conseil des arts de Montréal

Novembre 2014



TABLE DES MATIÈRES

Faits saillants du Conseil en 2014	3
Les priorités du Conseil et son budget 2015	10
Présentation du Conseil des arts de Montréal	
Mission	12
Programmes du Conseil	12
Fonctionnement	14
Comités du Conseil	15
Communications	17
Liste des membres du Conseil et des comités	18
Organigramme de fonctionnement	23
Organigramme de personnel	24
Le budget 2015	
Sommaire du budget 2014/variations 2014 vs 2015	26
Tarification des studios de répétition et revenus de location	38

PRÉSENTATION DU BUDGET 2015

Le Conseil des arts de Montréal tient à remercier chaleureusement la Ville et l'agglomération de Montréal pour l'augmentation de 500 000 \$ qui lui est consentie pour l'année 2015, portant ainsi la contribution municipale à **13 450 000 \$**.

Le Conseil souhaite témoigner sa gratitude à l'administration pour le respect de son engagement. Le Conseil pourra jouer son rôle de repérage, de soutien, d'accompagnement et de reconnaissance du cœur créatif de Montréal en mettant en œuvre son plan stratégique autour de ses priorités : la relève artistique, la diversité culturelle et les liens arts-affaires. Le Conseil tient à rassurer les élus que ces sommes seront dépensées utilement et efficacement.



Faits saillants 2014

LOOPS, Lincoln Centre Institute, New York, Avril 2013, Simon Ampleman et Lila-Mae Talbot.

Avant de détailler le budget 2015, voici les principaux faits saillants du Conseil en 2014.

Nouvelle structure organisationnelle

La directrice générale du Conseil des arts de Montréal, Nathalie Maillé, a mis en place une nouvelle structure organisationnelle qui tient compte des priorités stratégiques du Conseil et favorise le décloisonnement des secteurs, tout en assurant un meilleur partage des expertises, et ce, sans aucun coût supplémentaire. La nouvelle structure comporte trois directions :

La direction du soutien et des initiatives stratégiques regroupe la gestion du programme général de subventions et l'ensemble des actions découlant des priorités stratégiques soit, la relève artistique, la diversité culturelle et les liens arts-affaires.

La direction des communications et des initiatives territoriales regroupe les activités de communication et d'organisation d'événements ainsi que les initiatives qui se déroulent sur le territoire montréalais, soit le programme de résidences, celui de la tournée et les activités du 375^e anniversaire de Montréal.

La direction de l'administration offre la location de différents studios à la communauté artistique professionnelle et est responsable des activités relatives aux budgets, aux subventions, aux rapports comptables et financiers ainsi que de la gestion de l'immeuble et du service d'approvisionnement.

Conseil d'administration et jurys de pairs

Au cours de l'année 2014, des nominations ont eu lieu au conseil d'administration du Conseil. Le 28 mars dernier, Jan-Fryderyk Pleszczyński est devenu le plus jeune président dans l'histoire du Conseil depuis sa création en 1956.

Le cinéaste Philippe Baylaucq a aussi été nommé vice-président du conseil d'administration du Conseil. Il continue également d'assumer la responsabilité de représentant des présidents sectoriels.

Madeleine Féquière, directrice principale et chef du crédit corporatif de la société Domtar à l'échelle mondiale, est dorénavant vice-présidente du conseil d'administration du Conseil.

Johanne Turbide, qui est directrice du développement durable et professeure titulaire au Service de l'enseignement des sciences comptables à HEC Montréal et responsable du Groupe de recherche sur les OSBL communautaires et culturels, siège également au conseil d'administration du Conseil.

Finalement, Hugues Sweeney, qui est producteur exécutif du studio interactif de l'ONF, siège au conseil d'administration et est dorénavant le président du comité d'évaluation des arts numériques.

Du côté des comités d'évaluation, plusieurs membres ont débuté leur mandat en janvier 2014 : Nadia Drouin (arts du cirque), Sayeh Sarfaraz (arts visuels), Tony Chong, Priscilla Guy et George Krump (danse), Yoel Diaz (musique), Ariel Ifergan et Philippe Lambert (théâtre), Julie Turconi (littérature) et Stefan Verna (nouvelles pratiques artistiques/diffusion pluridisciplinaire.)

La composition du conseil d'administration et des comités d'évaluation tient toujours compte des principes d'équité, de parité et de diversité culturelle et générationnelle.

Mise en œuvre du plan stratégique 2013-2016

En 2014, le Conseil des arts de Montréal a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique, qui vise à assurer la continuité et la consolidation de son action dans le milieu. Voici ses quatre orientations stratégiques :



1. Favoriser la présence des artistes de la relève et de la diversité culturelle au sein des programmes du Conseil des arts de Montréal et valoriser l'innovation et l'audace comme facteurs de développement.
2. Optimiser le soutien aux organismes dans une perspective de consolidation et de développement continu, en tenant compte des étapes de développement et du degré de réussite et de réalisations des organismes.
3. Renforcer le rôle du Conseil dans les initiatives arts-affaires en consolidant les liens actuels et en accroissant la visibilité et la crédibilité du Conseil dans le milieu des affaires.
4. Tout en misant sur une contribution accrue du gouvernement municipal, développer des partenariats avantageux et de nouvelles sources de financement pour le Conseil, et accroître le financement des arts par le secteur privé.

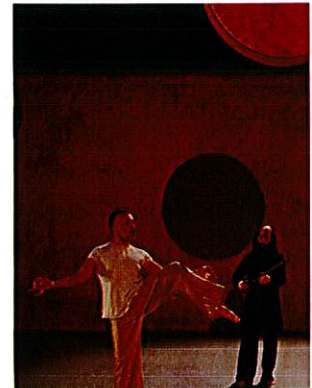
Zab Maboungou / Compagnie Danse Nyata, *Mozongi*.
Photo : Pierre Manning et Aurée Desnoyers, Shoot Studio

Les réalisations du Conseil en 2014

Le Conseil a mené plusieurs actions en 2014 relativement à ses priorités stratégiques. Voici un aperçu de quelques réalisations :

Priorité 1 : Favoriser la présence des **artistes de la relève** et de la **diversité culturelle** au sein des programmes du Conseil des arts de Montréal et valoriser l'innovation et l'audace comme facteurs de développement.

- En 2014, le Conseil a consenti des investissements supplémentaires dans son programme de tournées, ce qui a permis une plus grande présence des artistes de la relève et issus de la diversité dans les lieux de diffusion municipaux et, par le fait même, a aidé les arrondissements et les municipalités de l'île. La saison 2014-2015 comportait 19 productions provenant de la relève et 18 issues de la diversité culturelle.
- Pour favoriser le développement professionnel de la relève artistique montréalaise, le Conseil a lancé, en 2014, une résidence qui s'adresse aux créateurs indépendants et aux collectifs d'artistes de 35 ans ou moins ainsi qu'aux organismes incorporés depuis 7 ans ou moins et œuvrant en création dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre. Cette résidence comprend l'accès à des studios de création de qualité, l'apport d'un conseiller artistique principal et un soutien financier à la création.
- Issu d'une réflexion de plusieurs partenaires, dont le Forum Jeunesse de l'île de Montréal, le comité-conseil *d'Outiller la relève artistique montréalaise* (ORAM) a voulu actualiser les besoins de la relève de chacune des disciplines artistiques reconnues et soutenues par le Conseil. Ce dernier a donc mis sur pied la journée Arts-Inter-Relève (AIR) consacrée à la relève artistique professionnelle de l'île de Montréal, qui a réuni en août 2014 près de 200 artistes, mentors et professionnels multidisciplinaires au Centre des sciences de l'UQAM.
- Le Conseil a lancé à l'automne 2014 un nouveau projet de soutien à la création et à l'enregistrement sonore, qui sera offert à un collectif du domaine de la musique du monde ou musique métissée représentatif de la diversité culturelle montréalaise.
- Le Conseil des arts de Montréal s'est joint au MAI pour bonifier son *Programme d'accompagnement - créativité et développement de carrière* pour les artistes de la diversité. À travers ce projet pilote, le Conseil offrira 100 heures de création dans des studios de répétition, une allocation à un conseiller artistique et une bourse de création de 5 000 \$. De son côté, le MAI offrira un accompagnement à long terme à travers plusieurs services, incluant une résidence de production à l'été 2015 et la participation à sa programmation 2015-2016.



Sinha Danse, *Sunya*, Roger Sinha, Kiya Tabassian. Photo : Michael Slobosian

Priorité 2 : Optimiser le **soutien aux organismes** dans une perspective de consolidation et de développement continu, en tenant compte des étapes de développement et du degré de réussite et de réalisations des organismes.

- Le Conseil des arts de Montréal a versé près de 9 479 400 \$ à quelque 354 organismes culturels montréalais, dans le cadre du programme général de subventions.
- Dans le but de mieux répondre aux besoins du milieu et d'alléger la démarche d'accessibilité à ses programmes de subventions, le Conseil des arts de Montréal a ouvert, en 2014, son programme général de subventions aux collectifs artistiques montréalais de toutes les disciplines.
- Avec son programme de résidences, le Conseil a poursuivi son soutien direct à la création avec notamment, une résidence d'écrivain en librairie, des résidences *Libres comme l'art* qui se déroulent dans les écoles publiques francophones et anglophones de plusieurs quartiers, une résidence pour un bédéiste à la bibliothèque du Mile-End, une résidence en danse dans les quartiers de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Laurent, LaSalle, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension.
- Le Conseil s'est doté, en 2014, d'un nouveau site dédié à la location des studios, ce qui simplifie l'accès à ces espaces très prisés par les artistes professionnels et réduit les frais administratifs. Bien que Montréal compte plusieurs lieux de création qui répondent à des standards professionnels, le programme de location des studios du Conseil rend ces espaces plus accessibles en raison de leur prix peu élevé.



Vues de l'exposition *Lapincyclope*, VOX.

Photo : Michel Brunelle

Priorité 3 : Renforcer le rôle du Conseil dans les **initiatives arts-affaires** en consolidant les liens actuels et en accroissant la visibilité et la crédibilité du Conseil dans le milieu des affaires.

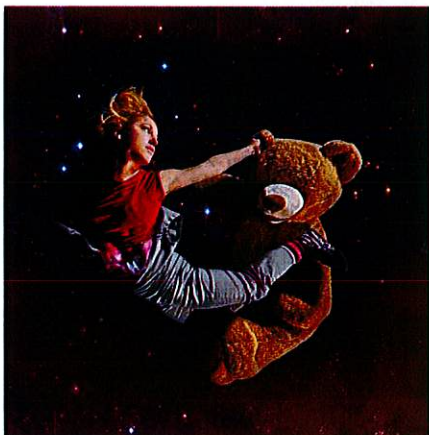
- En 2014, le Conseil s'est associé avec un partenaire privé pour mieux soutenir le milieu artistique avec la création d'une nouvelle source de financement. La bourse Création Jazz est le fruit de la générosité d'un donateur anonyme. Cette bourse privée, d'une valeur de 5 000 \$, a pour objectif de soutenir la création, la production ou la diffusion d'une œuvre de jazz. Elle permettra le développement de la carrière d'un musicien, d'un collectif ou d'un organisme en musique.
- Pour une deuxième année consécutive, les Jeunes Mécènes pour les Arts ont rallié la relève d'affaires afin de créer des bourses privées. Cette initiative rassemble une cinquantaine d'hommes et de femmes d'affaires de Montréal qui ont pour but de développer une action philanthropique en soutenant financièrement la créativité montréalaise, son essor et son rayonnement. Partenaire de ce concours, le Conseil a analysé la qualité artistique d'une soixantaine de projets. Des bourses, d'une valeur totale de 20 000 \$, ont été remises à des créateurs en émergence.
- Le Conseil s'est joint à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à l'occasion de la soirée des Prix Arts-Affaires de Montréal, qui a récompensé des Montréalais du milieu des affaires engagés auprès de la communauté artistique. Les contributions de la Banque Nationale (catégorie Entreprise), de Brian M. Levitt (catégorie Personnalité Arts-

Affaires), de Chloé Fleurant (catégorie Bénévole d'affaires) et de Luis Angarita, parrainé par la Fondation LatinArte (coup de cœur du jury) ont été soulignées.

- Le programme de jumelage GO-C.A. du Conseil a permis à plus d'une quinzaine d'organismes artistiques en arts visuels, en arts numériques et en arts du cirque d'accueillir de nouveaux membres sur leur conseil d'administration, qui sont des professionnels de différentes entreprises montréalaises, notamment PwC, Deloitte, EY.
- La Bourse Arrimages 2013-2014 a été remise à la compagnie Talisman Theatre. Cette bourse de 2 200 \$ est constituée des contributions des participants au programme Arrimages, une collaboration du Conseil et de la Jeune Chambre de commerce de Montréal. Issus du milieu des affaires, les participants de ce programme découvrent le milieu artistique montréalais à travers un parcours de six sorties annuelles qui comprennent chacune une rencontre privilégiée avec les artistes, les organismes culturels et leurs administrateurs.

Priorité 4 : Tout en misant sur une contribution accrue du gouvernement municipal, développer des **partenariats avantageux** et de nouvelles sources de financement pour le Conseil, et accroître le financement des arts par le secteur privé.

- Le Conseil a établi un nouveau partenariat avec la SODEC et l'ONF afin d'élargir la portée de son action pour assurer l'émergence de nouveaux talents et l'intégration des artistes issus de la diversité culturelle dans le milieu du cinéma. Cette première collaboration entre ces partenaires des trois paliers gouvernementaux a permis la création de la résidence *Regard sur Montréal*. D'une valeur de 75 000 \$, ce programme financera la formation, la scénarisation, la réalisation, la postproduction ainsi que la promotion et la diffusion d'une œuvre d'un cinéaste émergent issu de la diversité culturelle.
- L'expertise du Conseil a été mise à contribution pour la création du nouveau programme de bourses de soutien en arts numériques et multimédias d'ICI ARTV. La réalisation de quatre œuvres est financée par des bourses de 5 000 \$ et leur diffusion aura lieu à l'ARTVstudio.



Bouge de là, *Ô lit*. Julie Tymchuk.
Photo: Rolline Laporte

- Dans un souci de provoquer la rencontre entre la nature, les arts et les sciences, Espace pour la vie s'est joint au Conseil des arts de Montréal pour enrichir sa programmation et accroître l'expérience des Montréalais dans ses différents lieux. L'expertise du Conseil et de ses membres a été mise à contribution pour collaborer à la sélection des meilleurs candidats lors du concours *L'esprit des lieux*.

Une culture de partenariats

En 2014, le Conseil a collaboré avec près de 80 partenaires publics ou privés pour l'ensemble de ses programmes, qui offrent différentes formes de soutien aux artistes montréalais, et ses actions en diversité culturelle, en arts-affaires ou en relève. L'investissement total du Conseil et de ses partenaires est de près de 3 millions de dollars. Un peu plus de 50 % proviennent du financement du Conseil et l'autre portion, de l'ensemble des partenaires, dont près de 900 000 \$ en contributions indirectes, ce qui permet ainsi le déploiement de nos programmes.

Voici la liste des principaux partenaires du Conseil en 2014 :

PRINCIPAUX PARTENAIRES DU CONSEIL	PROGRAMME
Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)	Plusieurs
Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ de Montréal)	Plusieurs
Espace pour la vie	Plusieurs
Université du Québec à Montréal	Diversité
Goethe-Institut Montréal	Diversité
Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJIM)	Relève
Ministère de la Culture et Communications (MCC)	Plusieurs
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)	Résidences
SODEC	Diversité
ONF	Diversité
Éditions Héliotrope	Portraits d'écrivains
Éditions du Boréal	Portraits d'écrivains
Éditions Les herbes rouges	Portraits d'écrivains
Éditions Alfred A. Knopf	Portraits d'écrivains
Librairie Porte de tête	Résidence
Association des libraires du Québec	Résidence
Ville de Montréal	Plusieurs
Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal	Plusieurs
Conseil des arts de Saguenay	Diversité
Réseau Accès Culture	Tournées
Association des diffuseurs culturels de l'île de Montréal (ADICÎM)	Tournées
Montréal, métropole culturelle	Arts-Affaires
Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM)	Arts-Affaires
Jeune chambre de commerce de Montréal	Arts-Affaires
Jeunes Mécènes pour les arts	Arts-Affaires
Les bénévoles d'affaires	Arts-Affaires
Culture pour tous	Arts-Affaires
Culture Montréal	375 ^e Montréal Quartiers culturels
artScène Montréal (Business for the arts / Les affaires pour les arts)	Arts-Affaires
Fédération des travailleurs du Québec (FTQ)	Relève
Une École Montréalaise pour tous	Résidences
Tourisme Montréal	Arts-Affaires

Jeune chambre de commerce de Montréal	Arts-Affaires
Caisse de la culture	Relève
MAI (Montréal, arts interculturels)	Diversité
Diversité artistique Montréal	Diversité
Vision Diversité	Diversité
Place des Arts (PDA)	Diversité
Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux de HEC	Arts-Affaires
Louise Roy	Mécènes
Sophie Brochu et Gaz Métro	Mécènes
John Stokes et Real Ventures	Mécènes
René Malo	Mécènes
Luc Plamondon	Mécènes
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville	Tournées
Arrondissement d'Anjou	Tournées
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	Tournées
Arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	Tournées
Arrondissement de Lachine	Tournées
Arrondissement de LaSalle	Tournées
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	Tournées
Arrondissement du Sud-Ouest	Tournées
Arrondissement de Mercier– Hochelaga-Maisonneuve	Tournées
Arrondissement de Montréal-Nord	Tournées
Arrondissement d'Outremont	Tournées
Arrondissement de Pierrefonds-Roxboro	Tournées
Arrondissement de Rivière-des-Prairies– Pointe-aux-Trembles	Tournées
Arrondissement de Rosemont– La Petite-Patrie	Tournées
Arrondissement de Saint-Laurent	Tournées
Arrondissement de Saint-Léonard	Tournées
Arrondissement de Verdun	Tournées
Arrondissement de Villeray– Saint-Michel– Parc-Extension	Tournées
Arrondissement de Ville-Marie	Tournées
Ville de Baie-d'Urfé	Tournées
Ville de Beaconsfield	Tournées
Ville de Côte Saint-Luc	Tournées
Ville de Dollard-des-Ormeaux	Tournées
Ville de Dorval	Tournées
Ville de Kirkland	Tournées
Ville de Montréal-Ouest	Tournées
Ville de Mont-Royal	Tournées
Ville de Pointe-Claire	Tournées
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue	Tournées
Ville de Senneville	Tournées
Ville de Westmount	Tournées

Les priorités du Conseil et son budget 2015

Le Conseil s'est doté d'un plan stratégique qui oriente l'ensemble de ses actions en 2015. Les priorités sont les suivantes :

- Contribuer, à travers des partenariats stratégiques, au financement d'activités dans les quartiers culturels liées au 375^e de Montréal;



Mathieu, François et les autres. *Le plus court chemin entre l'école et la maison*. Jacinthe Potvin. Photo : Laurence Labat

- Mener de front des projets porteurs pouvant renforcer la reconnaissance des artistes de la diversité culturelle et offrir un meilleur soutien pour les artistes de la relève;
- Donner un accès à la culture aux citoyens dans les quartiers culturels et sur le territoire de l'île de Montréal par les programmes de résidences et le Conseil des arts de Montréal en tournée et par le fait même, mieux répondre aux besoins des arrondissements et des municipalités liées;

- Assurer le financement des organismes artistiques montréalais à toutes les étapes de leur développement afin de préserver un environnement culturel sain et dynamique;
- Accroître les initiatives pour développer les liens arts-affaires.

Revenus et dépenses du CAM

En 2015, les sources de revenus du Conseil se déclineront comme suit : la contribution financière de la Ville et l'agglomération de Montréal (13 450 000 \$), les contributions de partenaires publics, parapublics ou privés (215 000 \$), les revenus de billetterie récoltés lors d'événements de reconnaissance des créateurs (85 000 \$) et finalement, les intérêts sur des placements (80 000 \$). Le Conseil devra s'approprier 150 175 \$ de ses surplus non affectés afin de combler l'écart causé par de nouvelles taxes municipales et scolaires.

Fait important à noter, historiquement, et dans un souci de saine gestion financière, le Conseil avait des surplus non affectés et accumulés afin d'assurer le maintien des opérations pour une période de 3 mois dans l'éventualité d'un contre-coup. En 2013, ce montant était de 3 %, en 2014 de 1,6 % et en 2015, il sera de 0,5 %.

Durant cette période, la majorité des dépenses du CAM, soit 86,3 %, sera affectée aux différents programmes de subventions et d'accompagnement pour les organismes artistiques montréalais. La très grande majorité de ces dépenses, soit 12 071 552 \$, sera affectée aux programmes de subventions et aux autres programmes d'appui aux organismes artistiques montréalais.

Au chapitre des **dépenses administratives**, on prévoit une **dépense additionnelle de 150 175 \$** pour le paiement de taxes municipales et scolaires.

Il faut souligner que **les dépenses administratives représentent 13,7 % du budget du Conseil**.

Conclusion

Les orientations budgétaires présentées dans ce document découlent des multiples facettes de l'intervention du Conseil dans le milieu artistique montréalais qui tient compte de son plan stratégique. Au fil des ans, il a joué un rôle de plus en plus diversifié dans ce milieu, en raison de la spécificité et de la pertinence de ses programmes d'accompagnement et de son action. Alors que son appui au milieu culturel se limitait traditionnellement à l'octroi de subventions, le Conseil a, ces dernières années, considérablement accru son appui sous forme de conseils, accompagnement, mentorat, particulièrement auprès des artistes de la relève et de la diversité, ainsi que dans le secteur des liens arts-affaires. Afin de poursuivre dans cette voie, le Conseil tient à prioriser un service de proximité et de repérage, tout en continuant à saisir des occasions de partenariats qui peuvent appuyer le développement de la vitalité artistique montréalaise.

LE CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

Mission

Depuis sa création en 1956, le **Conseil des arts de Montréal** s'est sans cesse renouvelé pour devenir aujourd'hui le partenaire dynamique de près de 400 organismes artistiques professionnels dans les disciplines artistiques suivantes : arts du cirque, arts numériques, arts visuels, cinéma/vidéo, danse, littérature, musique, nouvelles pratiques artistiques, théâtre et diffusion pluridisciplinaire. Les centres d'artistes et les petits organismes de la relève, les grandes institutions, sans oublier les compagnies intermédiaires, les festivals disciplinaires et pluridisciplinaires ainsi que les grands événements qui constituent les forces vives de la création montréalaise, bénéficient tous de l'aide du Conseil.



L'illusion, Théâtre de marionnettes. *Odin*. Photo : Michel Pinault

Le Conseil des arts de Montréal est un organisme constitué selon la Charte de la Ville de Montréal.

Cette organisation repère, accompagne, soutient et reconnaît l'excellence et l'innovation dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles, dans une perspective de développement continu du milieu. Pour ce faire, le Conseil mise sur son expertise, son dynamisme, son esprit d'innovation et sa capacité à rassembler, ainsi que sur des échanges soutenus avec le milieu artistique et

les partenaires municipaux et économiques, contribuant ainsi à faire de Montréal une métropole artistique de premier plan sur la scène nationale et internationale.

La contribution de la Ville de Montréal au budget du Conseil des arts de Montréal a été de 12 950 000 \$ en 2014.

Les programmes du Conseil

L'action du Conseil s'articule autour d'une variété de programmes ou d'initiatives ciblées impliquant plus de 80 partenaires publics ou privés. Le Conseil des arts de Montréal repère, accompagne, soutient et reconnaît l'excellence artistique dans notre ville.

Repérage

Le projet *Outiller la relève artistique montréalaise (ORAM)*, regroupe toutes les actions destinées à la **relève** et offre des services d'accueil, de formation et d'intégration professionnelle aux artistes issus de la relève. Le Conseil, en collaboration avec Le Forum jeunesse de l'île de Montréal, veille ainsi à repérer dans le milieu artistique montréalais ces clientèles avec ses partenaires des différentes initiatives d'ORAM : CRÉ de Montréal, CALQ, Ville de Montréal, Fonds de Solidarité FTQ, Caisse de la Culture.

Pour faciliter l'intégration des artistes professionnels issus de la **diversité culturelle**, le Conseil des arts de Montréal assure l'accès à de l'information pertinente et à un accompagnement

personnalisé, qui favorisent l'insertion professionnelle durable dans le milieu des arts. Pour y arriver, plusieurs services-conseils sont offerts, selon les besoins des artistes et des organismes de la diversité culturelle.

Accompagnement

Le Conseil accompagne les organismes artistiques pour leur permettre de tisser des liens avec le milieu des affaires par l'entremise de son programme de jumelage Go-CA, par la formation



Théâtre Le Clou. *Appels entrants illimités*.
Catherine Le Gresley. Photo : Spinprod

en gouvernance offerte par HEC Montréal ou par le programme Arrimages avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal. Les Prix Arts-Affaires, organisés en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, en sont un autre exemple.

Soutien

Le Conseil soutient financièrement les organismes et collectifs artistiques professionnels montréalais avec son **programme général de subventions** soit pour une production ponctuelle, soit par une aide au fonctionnement sur deux ans ou quatre ans ou encore, pour la réalisation d'une activité spéciale. En 2014, le Conseil a consacré 9 479 400 \$ à ce programme et 354 compagnies en ont bénéficié.

Le programme ***Le Conseil des arts de Montréal en tournée*** offre une autre forme de soutien pour la circulation des créations sur le territoire montréalais, en collaboration avec les diffuseurs municipaux de l'île de Montréal. Les organismes qui bénéficient de subventions sont généralement des organismes déjà accrédités au programme général, mais ce n'est pas toujours le cas.

C'est une formule gagnante pour tous : les organismes artistiques y prolongent la vie de leurs créations, les diffuseurs peuvent enrichir et élargir leur programmation, les municipalités s'en servent comme un outil de choix pour développer l'accessibilité, et finalement, les citoyens bénéficient de spectacles, de films et d'expositions de qualité, dans leur quartier et à un prix abordable, quand ce n'est pas gratuit. En 2014, 49 compagnies ont reçu des subventions totalisant 1 099 031 \$ pour des tournées dans l'île.

En plus de favoriser le contact entre le public et les créateurs professionnels, le **programme de résidences** du Conseil appuie concrètement les projets de création des artistes montréalais dans différentes disciplines. Ce **programme** regroupe les activités organisées en partenariat afin de favoriser le contact entre le public et les créateurs professionnels. On y retrouve, par exemple, des programmes tels que **Libres comme l'art**, des résidences de création en milieu scolaire réalisées en partenariat avec la Conférence régionale des élus, ou des résidences d'écrivains dans les bibliothèques et la résidence des Ateliers studios Saguenay-Montréal. En 2014, le Conseil a investi 299 500 \$ dans son programme de résidences.

La **Maison du Conseil des arts** joue un rôle important auprès des petites et moyennes entreprises artistiques. C'est en effet un programme de locations de trois grands studios de répétition mis à la disposition du milieu. En 2014, les trois studios, la salle de réchauffement et la salle du Conseil ont été utilisés pour un total d'environ 9 500 heures de location. Ces espaces sont loués à un prix très inférieur à celui des autres studios offerts dans le centre-ville. Outre les

bureaux du Conseil, la Maison loge aussi les bureaux de BJM Danse et la Coalition pour la diversité culturelle. La présence quotidienne des danseurs, musiciens, comédiens et auteurs qui fréquentent en grand nombre la Maison du Conseil des arts témoigne des liens privilégiés que ce dernier entretient avec le milieu.

Reconnaissance

Un autre programme prestigieux est le **Grand Prix du Conseil des arts de Montréal**, qui a célébré en 2014 son 29^e anniversaire. Ce Grand Prix annuel vise à reconnaître l'excellence d'une production ou d'un événement réalisés à Montréal. Le lauréat est désigné par un jury externe, composé de quatre personnalités montréalaises et présidé par le président du Conseil des arts. L'attribution du Grand Prix comporte une bourse de 25 000 \$ assortie d'une œuvre commémorative commandée à un artiste montréalais. Un prix de reconnaissance de 5 000 \$ est remis à chacun des autres finalistes par des mécènes montréalais. La remise du Grand Prix a lieu au cours d'un déjeuner réunissant quelque 700 convives provenant de la communauté des artistes, du milieu des affaires et du monde municipal.



Louise Lecavalier – Fou Glorieux, *So blue*. Photo : André Cornellier

On trouvera sur le site web du Conseil la liste des compagnies subventionnées en 2013 et 2014.

Fonctionnement du Conseil

Le Conseil des arts de Montréal est composé de 21 membres, incluant un président et deux vice-présidents, qui sont nommés par le Conseil de la Ville de Montréal. Le trésorier de la Ville, ou un adjoint qu'il désigne est nommé trésorier du Conseil. Les membres proviennent majoritairement du milieu artistique, mais aussi du milieu de l'éducation, des affaires et du monde municipal. Ils doivent être citoyens canadiens et domiciliés sur le territoire de l'île de Montréal. Les membres du Conseil des arts de Montréal ne sont pas rémunérés, mais ils ont droit au remboursement par le Conseil des dépenses autorisées par celui-ci et engagées par eux dans l'exercice de leurs fonctions, notamment pour l'achat de billets de spectacles.

Les membres du Conseil sont nommés par la Ville de Montréal pour trois ans et leur mandat peut être renouvelé une seule fois pour un total de six ans.

Un membre du Conseil des arts, qui est présent à une séance au moment où doit être prise en considération une question dans laquelle il a directement ou indirectement un intérêt particulier, doit divulguer la nature générale de cet intérêt avant le début des délibérations sur cette question et s'abstenir de participer à celles-ci et de voter ou tenter d'influencer le vote sur cette question.

Le Conseil se réunit en principe quatre fois par année et peut tenir au besoin des réunions supplémentaires. À la demande d'un membre ou du président, une partie des réunions du

Conseil peut avoir lieu à huis clos; autrement, les cadres et les conseillers culturels assistent aux délibérations.

Le mandat des membres du Conseil consiste à :

- assister aux réunions du Conseil;
- établir, sous réserve de l'approbation des élus de l'agglomération, les politiques et programmes du Conseil, ainsi que ses orientations stratégiques à long terme;
- approuver les orientations liées au processus de planification stratégique;
- suivre les progrès de la direction dans la mise en œuvre des priorités identifiées chaque année;
- représenter le Conseil des arts sur la place publique et défendre ses intérêts auprès de diverses instances;
- participer aux réunions des comités auxquels ils adhèrent;
- autoriser l'attribution des subventions comme recommandé par les comités d'évaluation sectoriels;
- voter sur les propositions présentées au Conseil (ou s'abstenir de voter en cas de conflit d'intérêts);
- approuver le budget annuel et les états financiers.

Les comités du Conseil

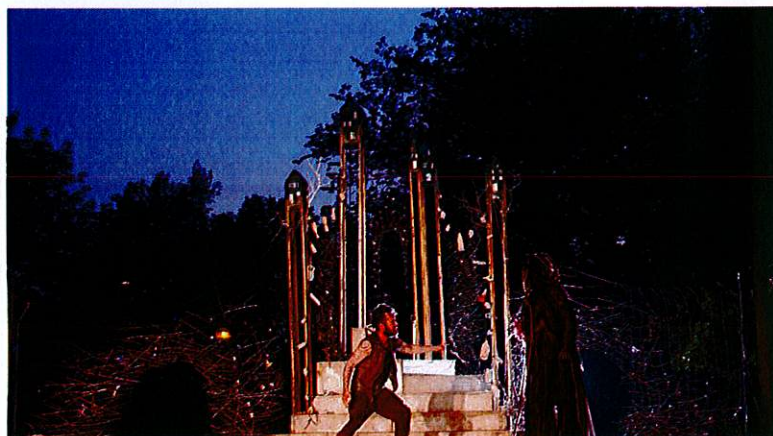
Tous les comités se rapportent au Conseil. Les membres, selon leurs champs d'intérêt et leurs disponibilités, peuvent participer aux travaux de plus d'un comité. La directrice générale assiste à toutes les réunions des comités et en est la secrétaire.

Le **comité exécutif** est composé du président, des deux vice-présidents, du trésorier et d'un président de comité sectoriel. Il se réunit quatre fois par année. Il a pour mandat d'examiner les questions d'ordre administratif, et plus particulièrement de :

- fixer les échelles salariales et la classification des emplois;
- approuver annuellement le plan d'action et le rendement de la directrice générale;
- suivre l'évolution du budget en cours d'année;
- déterminer l'utilisation des surplus budgétaires en fin d'année;
- autoriser les travaux majeurs pour la Maison du Conseil.

Il fait rapport de ses activités au Conseil dans son ensemble.

Les **comités d'évaluation sectoriels** sont au nombre de neuf : arts du cirque, arts numériques, arts visuels, cinéma et vidéo, danse, littérature, musique, nouvelles pratiques artistiques et diffusion pluridisciplinaire et théâtre. Ils sont composés de six ou sept pairs et sont présidés par



Repercussion Theatre, Daniel Brochu et Quincy Armorer, *Shakespeare-in-the-Park: A Midsummer Night's Dream*, 2013. Photo : Valérie Baron

un membre du conseil d'administration. Chaque membre doit adhérer au code de déontologie qui encadre le processus d'évaluation.

Ces comités doivent détenir une représentation équilibrée des femmes et des hommes, des individus issus de la diversité culturelle et des groupes d'âge. Les comités d'évaluation sectoriels se réunissent en principe trois fois par année, en fonction des trois dates de tombée pour les demandes de subventions (15 février, 15 septembre et 15 décembre) et de leur présentation au Conseil.

Les membres des comités d'évaluation sectoriels doivent :

- suivre le mieux possible les activités (spectacles, expositions, événements, etc.) dans les secteurs dont ils sont responsables;
- examiner les demandes de subventions déposées par les compagnies;
- déterminer un ordre de priorité selon les objectifs et critères d'évaluation des programmes du Conseil;
- recommander une aide financière à des besoins spécifiques;
- fixer le montant de cette aide financière en tenant compte des disponibilités budgétaires.

Le **comité des présidents sectoriels**, comme son nom l'indique, est composé des neuf présidents de comités sectoriels et du président du Conseil. Il se réunit au moins deux fois par année pour discuter des programmes et politiques du Conseil et pour déterminer la répartition des augmentations budgétaires entre les différents secteurs.



Tenon Mortaise, théâtre multidisciplinaire, *Les Petits Chaperons rouges*.

Photo : Michel Pinault

Le **comité d'audit** est composé d'au moins trois membres du Conseil et d'un membre extérieur. Il se réunit au moins deux fois par année. Il a pour mandat de :

- examiner les budgets et états financiers;
- recevoir le rapport du vérificateur général;
- examiner si les mesures correctives proposées ont été apportées;
- examiner les méthodes comptables et les contrôles internes;
- présenter ses recommandations au comité exécutif ou au Conseil pour son approbation.

Le **comité de gouvernance et de nominations** est composé de quatre membres du Conseil et de son président. Il se réunit au moins une fois par année, ou selon les besoins du Conseil. Son mandat consiste à :

- assurer le bon fonctionnement du Conseil d'administration et de tous ses comités dans l'exercice de leurs pouvoirs relatifs à l'administration et au développement du Conseil;
- s'assurer que les membres du Conseil disposent de l'information et de la documentation pertinentes à l'exercice de leur mandat;
- proposer au Conseil des modalités de fonctionnement visant à assurer la meilleure efficacité de ses travaux;

- favoriser l'apport et l'implication de chacun aux travaux du Conseil et de ses comités, et à cette fin, organiser au besoin des séances de formation et d'information;
- identifier le profil des personnes recherchées pour siéger au Conseil selon les besoins à combler;
- solliciter les suggestions de différentes instances et personnes pour des nominations au Conseil;
- examiner les candidatures reçues en fonction des besoins identifiés;
- recommander au Comité exécutif de la Ville (et par la suite au Conseil d'agglomération) la nomination des candidats agréés.

Le **comité Arts-Affaires**, créé en 2012, est composé d'au moins trois membres du Conseil et de deux membres externes. Il se réunit au moins deux fois par année et a pour mandat d'appuyer le Conseil dans sa promotion des liens arts-affaires. Plus particulièrement, le comité Arts-Affaires est responsable d'alimenter les actions et discussions du Forum Arts-Affaires de Montréal.

Le comité PME

Le comité PME du Conseil des arts de Montréal, qui se rapporte au comité Arts-Affaires, souhaite dresser le portrait du potentiel philanthropique chez les PME en identifiant :

- le portrait actuel des PME à Montréal;
- le potentiel de développement philanthropique au sein de ces entreprises;
- les freins actuels à l'implication philanthropique des PME;
- les occasions et les incitatifs à l'implication philanthropique des PME.

Le **comité de communications et de développement** est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes. Il se réunit au moins deux fois par année. Son mandat consiste à conseiller la direction générale dans ses activités de communications et de développement.

Les communications

Le Conseil des arts de Montréal rend compte de ses activités dans un rapport annuel publié au printemps, et qui contient également les états financiers vérifiés par le Vérificateur général de la Ville de Montréal.

Six fois par année, le Conseil publie un bulletin d'information, **Focus**, qui est distribué par courriel à ses abonnés et publie des numéros spéciaux au besoin.

Le Conseil donne accès à l'information relative à ses divers programmes à travers différents outils de communication, notamment un site Internet (artsmontreal.org), le portail Arts-Affaires de Montréal (montrealartsaffaires.org) et le site Artère (artere.qc.ca). Il présente également aux Montréalais, par le biais d'artsmontreal.org/fr/tournee, la saison d'événements artistiques du Conseil des arts de Montréal en tournée. Des communiqués de presse sont émis régulièrement pour informer les médias et les clientèles cibles de récents développements : attributions de subventions, remise de prix et de bourses, nominations de nouveaux membres, etc. Le Conseil assure également une présence sur les médias sociaux avec sa page Facebook facebook.com/ArtsMontreal et son compte Twitter : twitter.com/ConseilArtsMtl.

**LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS
(au 14 novembre 2014)**

Conseil des arts

Philippe Baylaucq
Manon Blanchette
Madeleine Careau
Jasmine Catudal
Michel de la Chenelière
Jean-Robert Choquet*
Carole David
Jean-Pierre Desrosiers
Ben Marc Diendéré
Jocelyn Dion
Nassib El Husseini
Karla Étienne
Madeleine Féquière
Liza Frulla
Dany Laferrière**
Jan-Fryderyk Pleszczyński
Annabel Soutar
Hugues Sweeney
Johanne Turbide
Lise Vaillancourt
(3 postes à combler)

*membre observateur

**membre honoraire

Comité exécutif

Jan-Fryderyk Pleszczyński, président
Philippe Baylaucq, vice-président
Madeleine Féquière, vice-présidente
Jocelyn Dion, trésorier
Nathalie Maillé, directrice générale et secrétaire

Comités d'évaluation

Comité d'évaluation arts du cirque

Nassib El Hussein, président
Nadia Drouin
Jinny Jessica Jacinto
Samuel Roy
Brigitte Scherrer

Comité d'évaluation arts numériques

Hugues Sweeney, président
Yan Breuleux
Jean Gagnon
Martin Messier
Anne-Marie Ninacs
Olivier Sorrentino

Comité d'évaluation arts visuels

Manon Blanchette, présidente
Claudia Bernal
Sophie Gironnay
Pascal Grandmaison
Marie-Josée Parent
Yann Pocreau
Sayeh Sarfaraz

Comité d'évaluation cinéma/vidéo

Philippe Baylaucq, président
Jennifer Alleyn
Tetchena Bellange
Mario Fortin
Jéricho Jeudy
Lyse Lafontaine
Lucette Lupien

Comité d'évaluation danse

Karla Étienne, présidente
Sarah Bild
Hélène Blackburn
Tony Chong
Priscilla Guy
George Krump
Ismaël Mouaraki

Comité d'évaluation littérature

Carole David, présidente
Éric Blackburn
Éric de Larochellière
Peter Dubé
Christiane Duchesne
Rodney Saint-Éloi
Julie Turconi

Comité d'évaluation musique

Poste à combler, président
Yoel Diaz
Louise Laplante
Emmanuelle Lizère
Katia Makdissi-Warren
Mathias Maute
Hélène Prévost

Comité d'évaluation nouvelles pratiques artistiques/diffusion pluridisciplinaire

Jasmine Catudal, présidente
Paule Beaudry
Marie Brassard
Marie-Christine Dufour
D. Kimm
Laurent Saulnier
Stefan Verna

Comité d'évaluation théâtre

Lise Vaillancourt, présidente
Sabrina Baran
Simon Boudreault
Ariel Ifergan
Philippe Lambert
Céline Marcotte
Emma Tibaldo

Comités des présidents sectoriels

Philippe Baylaucq
Manon Blanchette
Jasmine Catudal
Carole David
Nassib El Hussein
Karla Étienne
Hugues Sweeney
Lise Vaillancourt

Comité d'audit

Johanne Turbide, présidente
Jocelyn Dion
Francis Guimond (membre externe)

Comité de gouvernance et de nominations

Philippe Baylaucq
Karla Étienne
Liza Frulla
Jan-Fryderyk Pleszczyński

Comité de développement et communications

Ben Marc Diendéré, président
Madeleine Careau
Liza Frulla
Marie-Françoise Hervieu (membre externe)

Comité Arts-Affaires

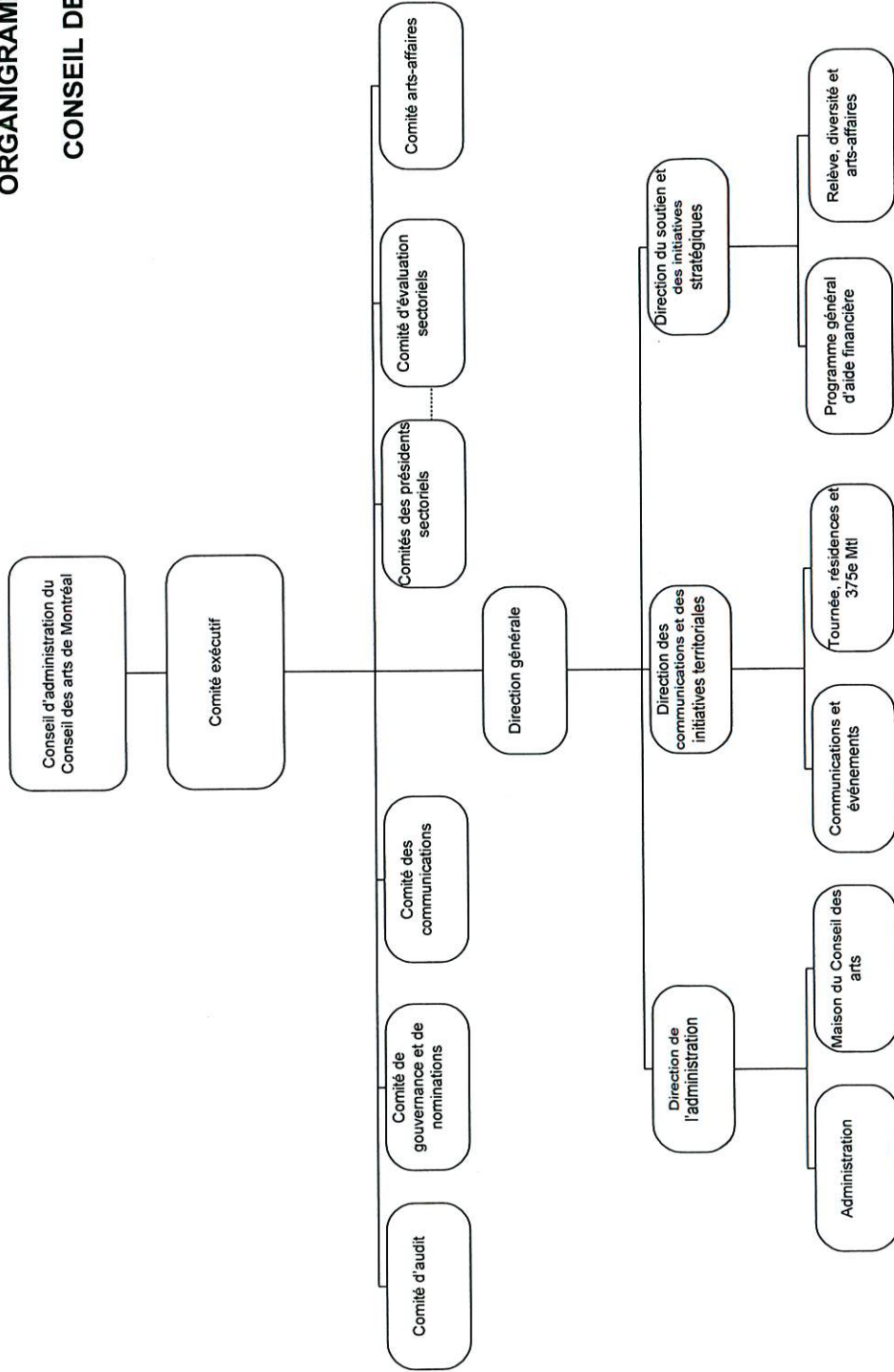
Jean-Pierre Desrosiers, président
Manon Blanchette
Ben Marc Diendéré
Jan-Fryderyk Pleszczyński
Sébastien Barangé (membre externe)

Comité PME

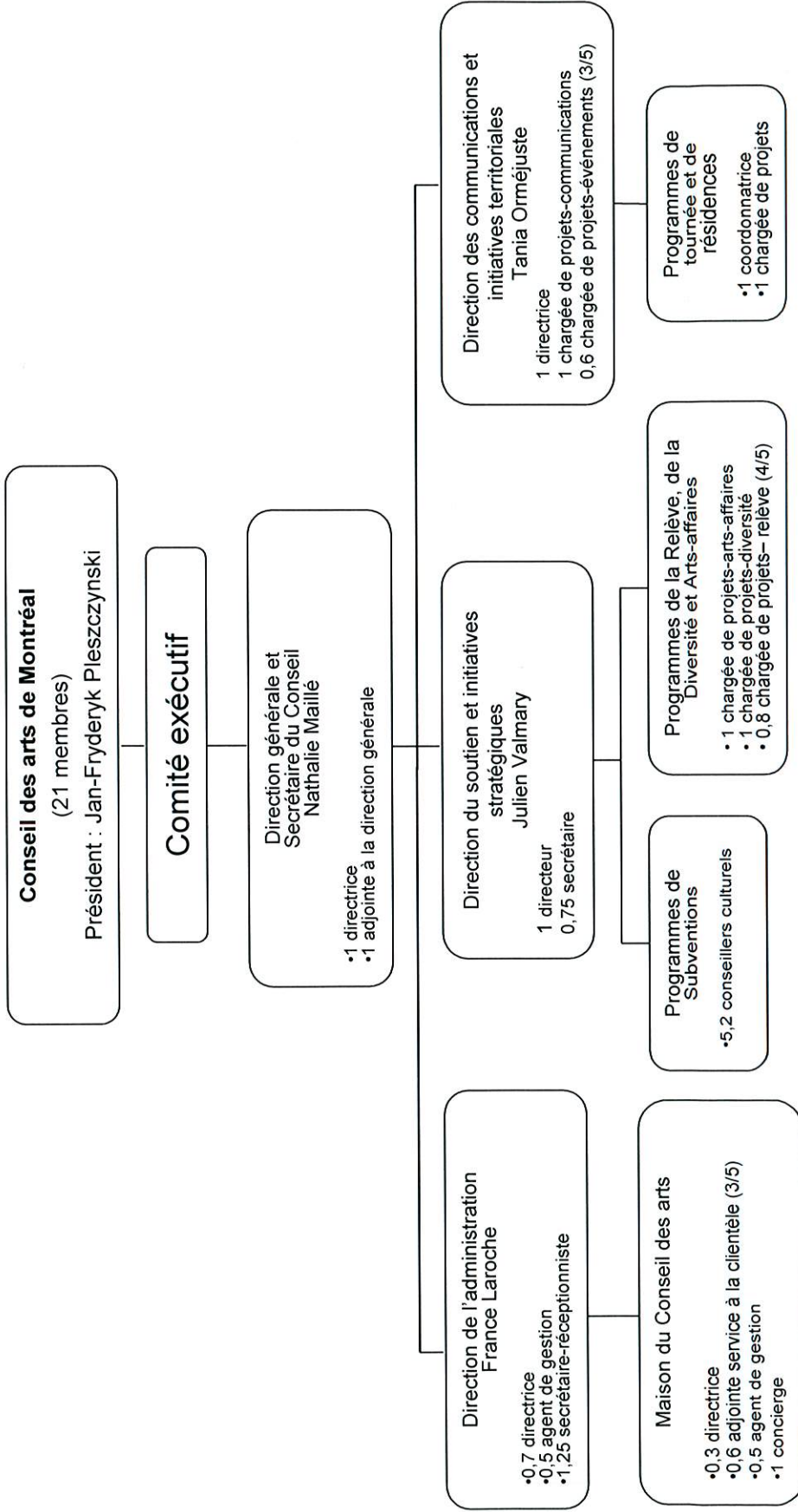
Ben Marc Diendéré
Stéphane Lajoie (membre externe)
Johanne Tremblay (membre externe)
Fannie Labonté (stagiaire)

ORGANIGRAMME DE FONCTIONNEMENT

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL



Organigramme du personnel



Ressources humaines:

18 employés T.C. 33,75 h /s
 1 employé T.P. 27,00 h /s (4 jours/sem.)
 2,2 employés T.P. 20,25 h /s (3 jours/sem.)

Ressources financières:

	<u>2014</u>	<u>2015</u>
Masse salariale	1 356 301	1 398 843
Avantages sociaux	259 150	238 780
Total	1 615 451	1 637 623

Total : 21,2 employés Équivalents T.C.



CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

PROJET DE BUDGET 2015

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

SOMMAIRE DU BUDGET

EXERCICE 2015

	Budget 2014		Réal estimé 2014	Budget 2015		Variation 2015 vs 2014	
	\$	%	\$	\$	%	\$	%
REVENUS							
Contribution de l'agglomération de Montréal	12 950 000,00	95,6	12 950 000,00	13 450 000,00	96,2	500 000,00	
Contributions de partenaires	320 000,00	2,4	220 032,00	215 000,00	1,5	(105 000,00)	
Événements de prix	85 000,00	0,6	86 107,00	85 000,00	0,6	0,00	
Appropriation du surplus non affecté	116 000,00	0,9	216 000,00	150 175,00	1,1	34 175,00	
Intérêts sur placements	80 000,00	0,6	80 000,00	80 000,00	0,6	0,00	
Autres revenus			4 502,00				
Parrainage fiscal	-		313 099,00	-		-	
TOTAL - REVENUS	<u>13 551 000,00</u>	<u>100,0</u>	<u>13 869 740,00</u>	<u>13 980 175,00</u>	<u>100,0</u>	<u>429 175,00</u>	<u>3,2%</u>
DÉPENSES							
Programmes de subventions aux organismes							
Programme général d'aide financière (1)	9 392 400,00		9 479 400,00	9 671 800,00		279 400,00	
Programmes de tournée et de résidences(1)	1 374 000,00		1 364 388,00	1 409 500,00		35 500,00	
	<u>10 766 400,00</u>	<u>80,1</u>	<u>10 843 788,00</u>	<u>11 081 300,00</u>	<u>79,3</u>	<u>314 900,00</u>	
Parrainage fiscal	-		303 706,00	-			
Soutien aux programmes de subventions	<u>110 000,00</u>	<u>0,8</u>	<u>110 000,00</u>	<u>112 000,00</u>	<u>0,8</u>	<u>2 000,00</u>	
Autres programmes							
DémArt	77 400,00		80 000,00	80 000,00		2 600,00	
Grand Prix du Conseil	165 000,00		148 584,00	175 000,00		10 000,00	
Maison du Conseil des arts	130 249,00		255 346,00	248 252,00		118 003,00	
Soutien aux initiatives de développement	324 000,00		228 622,00	175 000,00		(149 000,00)	
Échanges culturels avec l'étranger	60 000,00		60 000,00	50 000,00		(10 000,00)	
Autres Prix et activités	25 000,00		30 000,00	40 000,00		15 000,00	
Études et consultations du milieu	10 000,00		10 000,00	10 000,00		0,00	
Fête du 375e Ville de Montréal				100 000,00		100 000,00	
	<u>791 649,00</u>	<u>6,2</u>	<u>812 552,00</u>	<u>878 252,00</u>	<u>6,3</u>	<u>86 603,00</u>	
Total des programmes	11 668 049,00	87,6	12 070 046,00	12 071 552,00	86,3	403 503,00	3,5%
Administration	<u>1 882 951,00</u>	<u>12,4</u>	<u>1 820 255,00</u>	<u>1 908 623,00</u>	<u>13,7</u>	<u>25 672,00</u>	<u>1,4%</u>
TOTAL - DÉPENSES	<u>13 551 000,00</u>	<u>100,0</u>	<u>13 890 301,00</u>	<u>13 980 175,00</u>	<u>100,0</u>	<u>429 175,00</u>	<u>3,2%</u>
Excédent des produits et des charges	0,00		(20 561,00) \$ 0	0,00			

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES

EXERCICE 2015

	Budget 2014	Réel estimé 2014 2014	Budget 2015	
	\$	\$	\$	
<u>PROGRAMME GÉNÉRAL</u>				
<u>D'AIDE FINANCIÈRE</u>				
Théâtre	2 543 000\$	2 608 000\$		
Musique	2 112 500\$	2 165 500\$		
Danse	1 483 500\$	1 528 500\$		
Arts visuels	1 305 000\$	1 317 900\$		
Littérature	471 000\$	485 000\$		
Cinéma et vidéo	448 500\$	468 000\$		
Arts numériques	273 000\$	273 000\$		
Nouvelles pratiques artistiques	144 500\$	146 500\$		
Arts du cirque	74 000\$	84 000\$		
Lieux de diffusion, festivals et événements pluridisciplinaires	285 000\$	310 000\$		
Soutien aux pratiques émergentes	65 000\$	80 000\$		
À déterminer	187 400\$	13 000\$		
	<u>9 392 400\$</u>	<u>9 479 400\$</u>	<u>9 671 800\$</u>	<u>279 400\$</u>
Programme de parrainage fiscal	-	<u>303 706\$</u>	-	-
<u>PROGRAMMES DE TOURNÉE</u>				
Arts de la scène	880 000\$	891 737\$	890 000\$	10 000\$
Arts visuels	95 000\$	78 228\$	95 000\$	0\$
Littérature	35 000\$	41 760\$	35 000\$	0\$
Cinéma	60 000\$	60 112\$	60 000\$	0\$
Portraits d'artistes et d'écrivains	10 000\$	10 000\$	10 000\$	0\$
Nouvelles pratiques artistiques / arts numériques	20 000\$	17 194\$	20 000\$	0\$
	<u>1 100 000\$</u>	<u>1 099 031\$</u>	<u>1 110 000\$</u>	<u>10 000\$</u>

RÉPARTITION 2015 À VENIR

PROGRAMMES DE RÉSIDENCES

Libres comme l'art (CRE)	85 000\$	99 731\$	85 000\$	0\$
CAM/CAS/CALQ	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
Résidences d'écrivains	25 000\$	20 000\$	32 000\$	7 000\$
Poète de la Cité	15 000\$	14 126\$	15 000\$	-
Résidences en arts visuels	45 000\$	45 000\$	47 000\$	2 000\$
Résidences en arts numériques		10 000\$	10 000\$	10 000\$
Résidences projets pilotes	80 000\$	59 500\$	93 500\$	13 500\$
Résidence en littérature	14 000\$	7 000\$	7 000\$	(7 000\$)
	<u>274 000\$</u>	<u>265 357\$</u>	<u>299 500\$</u>	<u>25 500\$</u>
Total programmes de tournée et résidences	<u>1 374 000\$</u>	<u>1 364 388\$</u>	<u>1 409 500\$</u>	<u>35 500\$</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

EXERCICE 2015

	Budget 2014	Réel estimé 2014	Budget 2015	Variation 2015 vs 2014
	\$	\$	\$	\$
<u>SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES</u>				
Promotion et publicité	40 000\$	40 000\$	40 000\$	-
Billets - événements culturels	55 000\$	55 000\$	57 000\$	2 000\$
Frais de tournée	<u>15 000\$</u>	<u>15 000\$</u>	<u>15 000\$</u>	-
	<u>110 000\$</u>	<u>110 000\$</u>	<u>112 000\$</u>	<u>2 000\$</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

AUTRES PROGRAMMES

EXERCICE 2015

	Budget 2014	Réel estimé 2014	Budget 2015	Variation 2015 vs 2014
	\$	\$	\$	\$
<u>GRAND PRIX DU CONSEIL</u>				
Prix en argent	55 000\$	55 000\$	55 000\$	-
Oeuvre d'art	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
Frais incidents : organisation et réception	100 000\$	83 584\$	110 000\$	10 000\$
	165 000\$	148 584\$	175 000\$	10 000\$
<u>MAISON DU CONSEIL DES ARTS</u>				
Contribution au budget d'exploitation	130 249\$	105 171\$	248 252\$	118 003\$
<u>SOUTIEN AUX INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT</u>				
DémArt	77 400\$	80 000\$	80 000\$	2 600\$
Outiller la relève artistique montréalaise	90 000\$	90 000\$	90 000\$	-
Premières expériences de travail	160 000\$	80 544\$	0\$	(160 000\$)
Mentorat culturel		10 000\$	5 000\$	5 000\$
Diversité artistique montréalaise	50 000\$	36 000\$	60 000\$	10 000\$
Événements de concertation	24 000\$	12 078\$	20 000\$	(4 000\$)
	401 400\$	308 622\$	255 000\$	(146 400\$)
<u>FÊTE DU 375^e DE MONTRÉAL</u>				
Soutien aux projets d'échanges	50 000\$	50 000\$	40 000\$	(10 000,00)
Frais incidents-transport & communications	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
	60 000\$	60 000\$	50 000\$	(10 000,00)
<u>AUTRES PRIX</u>				
Prix et activités Arts-Affaires	25 000\$	25 000\$	35 000\$	10 000\$
Prix de la Caisse de la culture	0\$	5 000\$	5 000\$	5 000\$
	25 000\$	30 000\$	40 000\$	15 000\$
<u>ÉTUDES ET CONSULTATIONS DU MILIEU</u>				
	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
	791 649\$	662 377\$	878 252\$	86 603\$

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

ADMINISTRATION

EXERCICE 2015

	Budget 2014	Réel estimé 2014	Budget 2015	Variation 2015 vs 2014
	\$	\$	\$	\$
Traitements	1 356 301\$	1 314 405\$	1 398 843\$	42 542\$
Charges sociales	259 150\$	238 650\$	238 780\$	(20 370\$)
Transport et communications	128 000\$	121 200\$	120 000\$	(8 000\$)
Services professionnels	110 500\$	116 500\$	121 000\$	10 500\$
Location, entretien et réparations	12 000\$	12 000\$	13 000\$	1 000\$
Biens non durables	11 000\$	11 500\$	11 000\$	0\$
Achat d'équipement	6 000\$	6 000\$	6 000\$	0\$
	<u>1 882 951\$</u>	<u>1 820 255\$</u>	<u>1 908 623\$</u>	<u>25 672\$</u>

MAISON DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

ADMINISTRATION

EXERCICE 2015

	Budget 2014	Réel estimé 2014	Budget 2015	Variation 2015 vs 2014
	\$	\$	\$	\$
<u>REVENUS</u>				
Revenus d'exploitation	124 450\$	162 066\$	149 650\$	25 200\$
Contribution du Conseil des arts	130 249\$	255 346\$	248 252\$	118 003\$
	<u>254 699\$</u>	<u>417 412\$</u>	<u>397 902\$</u>	<u>143 203\$</u>
<u>DÉPENSES</u>				
Traitements	131 249\$	144 342\$	128 047\$	(3 202\$)
Charges sociales	29 550\$	29 550\$	25 320\$	(4 230\$)
Transport et communications	8 200\$	8 200\$	8 200\$	0\$
Services professionnels	61 700\$	61 145\$	62 160\$	460\$
Location, entretien et réparations	11 500\$	11 500\$	11 500\$	-
Taxes foncières et scolaires		150 175\$	150 175\$	150 175\$
Biens non-durables	7 500\$	7 500\$	7 500\$	-
Achat d'équipement	5 000\$	5 000\$	5 000\$	-
	<u>254 699\$</u>	<u>417 412\$</u>	<u>397 902\$</u>	<u>143 203\$</u>

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

ADMINISTRATION

EXERCICE 2015

	Budget 2014	Réel estimé 2014	Budget 2015	Variation 2015 vs 2014
	\$	\$	\$	\$
<u>TRAITEMENTS</u>				
Salaires	1 349 501\$	1 309 405\$	1 392 843\$	43 342\$
Surtemps	2 800\$	1 000\$	2 000\$	(800\$)
Allocations	4 000\$	4 000\$	4 000\$	0\$
	<u>1 356 301\$</u>	<u>1 314 405\$</u>	<u>1 398 843\$</u>	<u>42 542\$</u>
<u>CHARGES SOCIALES</u>				
Régime des rentes du Québec	47 900\$	47 900\$	44 100\$	(3 800\$)
Assurance-emploi	19 500\$	19 500\$	17 100\$	(2 400\$)
Régime québécois d'assurance parentale	9 000\$	9 000\$	8 280\$	(720\$)
Financement des programmes de santé	56 450\$	56 450\$	55 800\$	(650\$)
Assurance-groupe	61 500\$	45 000\$	46 000\$	(15 500\$)
C.S.S.T.	5 600\$	5 600\$	4 500\$	(1 100\$)
REER Collectif	58 000\$	54 000\$	63 000\$	5 000\$
Ristourne / rabais assurance-emploi	1 200\$	1 200\$	-	(1 200\$)
	<u>259 150\$</u>	<u>238 650\$</u>	<u>238 780\$</u>	<u>(20 370\$)</u>
<u>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS</u>				
Frais de déplacement	10 000\$	10 000\$	10 000\$	0\$
Téléphonie	19 000\$	22 200\$	23 000\$	4 000\$
Frais de poste	8 000\$	8 000\$	6 000\$	(2 000\$)
Frais de messagerie	6 000\$	6 000\$	6 000\$	0\$
Publicité	25 000\$	20 000\$	25 000\$	0\$
Congrès ,délégation et réunions	10 000\$	5 000\$	10 000\$	0\$
Frais de représentation	25 000\$	25 000\$	20 000\$	(5 000\$)
Impression de publications	25 000\$	25 000\$	20 000\$	(5 000\$)
	<u>128 000\$</u>	<u>121 200\$</u>	<u>120 000\$</u>	<u>(8 000\$)</u>
<u>SERVICES PROFESSIONNELS</u>				
Honoraires professionnels et informatiques	66 000\$	66 000\$	60 000\$	(6 000\$)
Services professionnels et administratifs	25 000\$	25 000\$	35 000\$	10 000\$
Services d'experts en informatique / formation	3 000\$	6 000\$	6 000\$	3 000\$
Cotisations-associations	2 500\$	2 500\$	3 000\$	500\$
Autres services techniques / gardiennage	14 000\$	17 000\$	17 000\$	3 000\$
	<u>110 500\$</u>	<u>116 500\$</u>	<u>121 000\$</u>	<u>10 500\$</u>

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieurs	7 500\$	7 500\$	8 500\$	1 000\$
Entretien et réparations - machines de bureau	3 000\$	3 000\$	3 000\$	-
Entretien et réparations - autres	1 500\$	1 500\$	1 500\$	-
	<u>12 000\$</u>	<u>12 000\$</u>	<u>13 000\$</u>	<u>1 000\$</u>

BIENS NON-DURABLES

Fournitures de bureau	6 000\$	6 000\$	6 000\$	0\$
Papeterie	4 000\$	4 000\$	4 000\$	0\$
Livres, journaux et autres abonnements	1 000\$	1 500\$	1 000\$	-
	<u>11 000\$</u>	<u>11 500\$</u>	<u>11 000\$</u>	<u>0\$</u>

ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Ameublement de bureau	1 000\$	1 000\$	1 000\$	0\$
Équipement informatique	2 000\$	2 000\$	2 000\$	0\$
Équipement à remplacer	3 000\$	3 000\$	3 000\$	0\$
	<u>6 000\$</u>	<u>6 000\$</u>	<u>6 000\$</u>	<u>0\$</u>

<u>1 882 951\$</u>	<u>1 820 255\$</u>	<u>1 908 623\$</u>	<u>25 672\$</u>
--------------------	--------------------	---------------------------	-----------------

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

MAISON DU CONSEIL DES ARTS - EXPLOITATION

EXERCICE 2015

	Budget 2014	Réel estimé 2014	Budget 2015	Variation 2015 vs 2014
	\$	\$	\$	\$
<u>TRAITEMENTS</u>				
Salaires	126 749\$	144 342\$	124 365\$	(2 384\$)
Surtemps	4 500\$	-	3 682\$	(818\$)
	<u>131 249\$</u>	<u>144 342\$</u>	<u>128 047\$</u>	<u>(3 202\$)</u>
<u>CHARGES SOCIALES</u>				
Régime de rentes du Québec	5 200\$	5 200\$	4 900\$	(300\$)
Assurance-emploi	3 000\$	3 000\$	1 900\$	(1 100\$)
Régime québécois d'assurance parentale	1 000\$	1 000\$	920\$	(80\$)
Financement des programmes de santé	5 600\$	5 600\$	6 200\$	600\$
Assurance-groupe	7 700\$	7 700\$	4 700\$	(3 000\$)
C.S.S.T.	850\$	850\$	500\$	(350\$)
REER Collectif	6 200\$	6 200\$	6 200\$	-
	<u>29 550\$</u>	<u>29 550\$</u>	<u>25 320\$</u>	<u>(4 230\$)</u>
<u>TRANSPORT ET COMMUNICATIONS</u>				
Téléphone	2 500\$	2 500\$	2 500\$	-
Une Île sans fil	700\$	700\$	700\$	-
Publicité et promotion	5 000\$	5 000\$	5 000\$	-
	<u>8 200\$</u>	<u>8 200\$</u>	<u>8 200\$</u>	<u>-</u>
<u>SERVICES PROFESSIONNELS</u>				
Assurances	3 500\$	2 945\$	3 160\$	(340,00)
Services professionnels et techniques	11 200\$	11 200\$	11 000\$	(200,00)
Gardiennage et sécurité (80%)	47 000\$	47 000\$	48 000\$	1 000\$
	<u>61 700\$</u>	<u>61 145\$</u>	<u>62 160\$</u>	<u>460\$</u>

LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieur	1 000\$	1 000\$	1 000\$	-
Location - Mobilier et équipement	500\$	500\$	500\$	-
Entretien et réparation	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
	<u>11 500\$</u>	<u>11 500\$</u>	<u>11 500\$</u>	<u>-</u>

TAXES FONCIÈRES ET SCOLAIRES

	-	150 175\$	150 175\$	150 175\$
--	---	-----------	------------------	-----------

BIENS NON DURABLES

Fournitures	2 000\$	2 000\$	2 000\$	-
Aliments	5 500\$	5 500\$	5 500\$	-
	<u>7 500\$</u>	<u>7 500\$</u>	<u>7 500\$</u>	<u>-</u>

ACHAT D'ÉQUIPEMENT

Autres équipements	<u>5 000\$</u>	<u>5 000\$</u>	<u>5 000\$</u>	<u>-</u>
--------------------	----------------	----------------	-----------------------	----------

TOTAL - DÉPENSES

	<u><u>254 699\$</u></u>	<u><u>417 412\$</u></u>	<u><u>397 902\$</u></u>	<u><u>143 203\$</u></u>
--	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------

CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

DÉTAIL DU BUDGET

REVENUS

EXERCICE 2015

	Budget 2014	Réel estimé 2014	Budget 2015	Variation 2015 vs 2014
	\$	\$		\$
<u>CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES</u>				
Outiller la relève artistique montréalaise			50 000\$	50 000\$
Forum jeunesse et la Conférence régionale des élus de Montréal	65 000\$	40 000\$	25 000\$	(40 000\$)
Premières expériences de travail				
Ressources humaines et développement des compétences du Canada, Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal, Fonds de solidarité FTQ	145 000\$	64 532\$	30 000\$	(115 000\$)
DémArt	15 000\$	15 000\$	15 000\$	0\$
Conférence régionale des élus de Montréal				
Soutien des pratiques émergentes				
Conférence régionale des élus de Montréal	25 000\$	25 000\$	25 000\$	0\$
Libres comme l'art				
	30 000\$	30 000\$	30 000\$	0\$
Mentorat culturel				
Conférence régionale des élus de Montréal	5 000\$	5 000\$	0\$	(5 000\$)
Grand-Prix du CAM				
Dons de mécènes	35 000\$	25 000\$	35 000\$	0\$
Prix Caisse de la culture	-	5 000\$	5 000\$	5 000\$
Partenaires GO-CA				
	-	10 500\$		
TOTAL - CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES	320 000\$	220 032\$	215 000\$	(105 000\$)

TARIFICATION

LOCATION DES SALLES ET ATRIUM

Date d'entrée en vigueur: 1 septembre 2014

	COMMERCIAL (entreprises à but lucratif)	NON COMMERCIAL (organisme de services publics et OSBL)	PARTENAIRES (organismes admissibles au soutien du CAM)
JOURNÉE	1 500,00 \$	1 000,00 \$	500,00 \$
BLOCS 4 HEURES (minimum)	800,00 \$	600,00 \$	300,00 \$
HEURES SUPPLÉMENTAIRES	200,00 \$	110,00 \$	75,00 \$

Frais supplémentaires:

TECHNICIEN	35,00\$ / heure
AGENT DE SÉCURITÉ (obligatoire)	35,00\$ / heure
AGENT DE SÉCURITÉ (obligatoire) T. Suppl.	70,00\$ / heure
CONCIERGE	30,00\$ / heure
Projecteur fixe (Salle du Conseil)	40,00\$ / jour
Frais de chèque revenu (NSF)	25,00 \$

Location d'équipements

Tables à dîner	9,00 \$	
Tables cocktail en acier inoxydable	15,00 \$	
Nappes spandex blanches	15,00 \$	
Nappes régulières blanches	10,00 \$	
Nappes régulières noires	10,00 \$	
Nappes tables rectangulaires	à venir	
Lumières LED	45,00 \$/unité	Minimum de 4 unités
Toile projection	100,00 \$	
Projecteur mobile	100,00 \$	